



Messac

Faire l'histoire d'un château et de
ses habitants:

Le Château de Messac
à La Roquebrou

Les sources

- ❑ Faire parler les livres et les archives
 - ❑ Faire parler les anciens
 - ❑ Faire parler les pierres
-

Les Livres et les archives

- ❑ Les livres des érudits locaux
 - ❑ Les archives conservées sur place
 - ❑ Les Archives Départementales du Cantal, de la Corrèze
 - ❑ Le département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale
-

Les livres des érudits locaux

- ❑ Dictionnaire historique et statistique du Cantal, 1857, article La Roquebrou signé Paul de Chazelles
- ❑ Isidore CALLE: La Roquebrou et ses environs » 1912
- ❑ Dr de RIBIER: « La Roquebrou et ses seigneurs » 1936
- ❑ Marthe ANISSET: La Roquebrou au fil des siècles, 2010

Que nous apprennent-ils ?

- ❑ Les noms des propriétaires successifs; certains donnent les cotes des documents qu'ils ont consultés aux archives
- ❑ Qu'en 1856 « les parties qui ont été reconstruites l'ont été récemment »
- ❑ Qu'en 1912 le propriétaire du moment « a restauré le château avec goût »
- ❑ l'aspect de Messac en 1936 grâce à la gravure de Roger Coutisson des Bordes dans l'ouvrage du Dr de Ribier.
- ❑ Quelques anecdotes amusantes.

d'Etat, les nommes sous-prefet de l'arrondissement d'Aurillac par décret impérial du 14 janvier 1811 et installé le 25 février suivant (2). Démissionnaire en juin 1814, nous le trouvons chevau-léger de la garde de Louis XVIII le 1^{er} juillet 1814, mousquetaire le 12 mars 1815, capitaine le 19 octobre 1816, attaché à l'état-major du général d'Espinois (3). Charles de Beauclair mourut sans alliance à Paris, le 7 janvier 1817 (4). Par testament, en date du 14 décembre 1816 (5), il avait institué pour ses héritiers les pauvres et les hospices d'Aurillac.



CHATEAU DE MESSAC

Nous ignorons comment le château et le domaine de Messac passèrent entre les mains du sieur François Laporte (6). Quoiqu'il en soit, le 2 ventôse an XIII (21 février 1805), ledit Laporte, âgé de 26 ans, né à Pébru, commune de Gouilles, Corrèze, fils de Jean-Baptiste, marchand, absent, et de Jeanne Braconnat, domicilié avec sa mère à Messac, épousa à La Roquebrou Mar-

□ Ribier
page 185,
la belle
gravure de
Coutisson
des
Bordes et
le *mystère*
de l'
acquisition
par
François
Laporte

suivre les auteurs suivant la rigueur de la loi.

Ce même jour, les officiers municipaux répondent à la lettre de MM. les administrateurs du Directoire. Ils leur disent que l'insurrection fut de courte durée, qu'ils n'eurent pas le temps de s'assembler à la Maison commune. Ils les prient de vouloir bien oublier les écarts d'un peuple indigent dont la position est malheureuse.

Ils ont donné ordre au capitaine commandant de la garde nationale de faire enlever le may par des gardes nationaux.

Le soulèvement de la population, le 25 mars 1792, prétexté par un louable motif, la conservation du château menacé par les terroristes arpajonais finit par dégénérer en actes regrettables.

Après les dégradations commises dans l'Eglise, dont il est question autre part, ce fut un transport au château où furent brisés les écussons et où l'on enleva les girouettes des toitures (1).

Le château de Messac reçut ensuite la visite des émeutiers; le régisseur de M. de Beauclair, réussit à les calmer au moyen de quelques libations comme l'avait fait aussi celui du château de la Roquebrou.

Pour cette demeure de Messac, il n'est mentionné ni ce jour, ni d'autres, aucun dégât commis, elle ne fut ni confisquée ni vendue à cette époque (2).

En quittant Messac, toujours suivis de la Municipalité « qui n'a point quitté l'attroupement dans le but de prévenir de plus graves excès », ils s'en furent exercer des représailles contre des habitants de Sanhaboux, motivées soi-disant par le procès alors en cours, au sujet du partage des communaux; représailles que la Municipalité dut ensuite réparer.

Etant données les rivalités, les discordes, qui existaient entre localités, entre communes, c'était surtout les jours de foire qu'éclataient les émeutes, aussi des mesures sévères étaient-elles prises.

(1) Le droit de girouettes sur les toitures était un privilège qui n'appartenait qu'aux maisons nobles, le geste des Rocquais était sans doute une protestation.

(2) Le dictionnaire historique et statistique du Cantal dit que Messac fut abaissé d'un étage à la Révolution, nous n'y trouvons point en effet les trois étages et le grenier qu'y fit édifier Armaury de Sermur, ce château n'a été diminué que par un de ses propriétaires.

□ Calle page 63:
Messac et la
Révolution; par
régisseur je pense
qu'il faut entendre
métayer puisque le
château était
habité par ce
dernier.

Les propriétaires successifs

- ❑ Une famille de Messac jusqu'au début du XV° (originaire de Reilhac?)
- ❑ La famille de Sermur qui fait construire le château actuel fin XV°
- ❑ La famille de Palach qui achète au XVI° et dont une héritière épouse en 1598 Petre-Jean
- ❑ De Beauclair dont la famille reste propriétaire de Messac jusqu'à la vente à
- ❑ François Laporte après la Révolution; celui-ci vend à
- ❑ Cyprien Sérieys en 1833 le château et la moitié du domaine, et le fils de ce dernier vend à
- ❑ Lucien Dacier et son épouse en 1892
- ❑ La famille de La Rocque achète en 1949.

Une meilleure connaissance de ces familles grâce à d'autres livres:

- Pour la famille de Sermur, originaire de la paroisse de Saint Geniez ô Merle en Limousin: le livre de l'abbé Poulbrière, Dictionnaire des paroisses du diocèse de Tulle, 1910; et celui de H.de Barrau sur le Rouergue (1857) pour les possessions des Sermur à Vérières et Thénières
- Pour la famille de Beauclair, originaire de Marmanhac, le livre du chanoine Patisson, histoire d'une commune de la Haute-Auvergne, Marmanhac, 1929

son mariage, comme on peut l'induire des termes d'un acte de l'an 1449.

VIII. ANTOINE DE VÉRIÈRES fit, en 1483, échange de la place et seigneurie de Vérières avec noble Amalric de Sermur, seigneur de La Bessayrette, diocèse de Saint-Flour, lequel lui donna en contre-échange un *sien* héritage appelé *Missac* ou *Millac*, sis aux appartenances de Rodelle, et pour la plus-value cinq cents livres en or, en argent ou en bijoux et un cheval *bon* et *suffisant* et autres choses que le seigneur de Vérières avait stipulées dans le contrat (1).

DE SERMUR.

La seigneurie de Vérières demeura pendant 99 ans dans la maison de Sermur.

IX. Le premier seigneur de ce nom fut AMALRIC qui en avait fait l'acquisition, et qui fut père de Pierre.

X. PIERRE DE SERMUR, seigneur de La Bessayrette, de Vérières et autres lieux, acheta quelques terrains à Vérières pour accroître son domaine, en 1510.

Il eut pour fils Jean.

(1) Dans plusieurs titres des archives de St-Geniez, il est question de noble Dordé de Vérières, patriarche de cette ville, en 1438, et de Jean de Vérières, qui était revêtu de la même dignité, en 1466. Ils étaient sans doute frères d'Antoine.

On voit parmi les titres de l'abbaye de Bonneval une reconnaissance de l'an 1473, consentie à Dordé de Vérières, habitant de Saint-Geniez, de tout le village de Boldoyres.

□ Barrau tome 3 page 122; noter la curieuse coïncidence de nom entre le bien échangé entre Antoine de Vérières et Amalric de Sermur.....ne s'agirait-il pas de notre Messac dont le suzerain commençait à l'embêter sérieusement? Je ne vois ni Missac ni Millac près de Rodelle (Aveyron) sur la carte d'état-major.

Les archives conservées sur place

- ❑ Titres de propriété
- ❑ Bail de fermage de 1947
- ❑ Documents relatifs à un procès de 1876 concernant l'irrigation
- ❑ Arpentement des parcelles imposables aux impôts fonciers du « 20^{ème} »
- ❑ plans et élévations de 1950
- ❑ Malheureusement aucune photo ni peinture antérieure à 1960.



Le 9^{me} de Mars
Le Domaine
de Messieurs
de Madame
de Beauvais

Quoy qu'il en soit du Bienfond que l'on pose
le Domaine de Messieurs de Madame de Beauvais
de la royauté appartenant à un certain de Beauvais

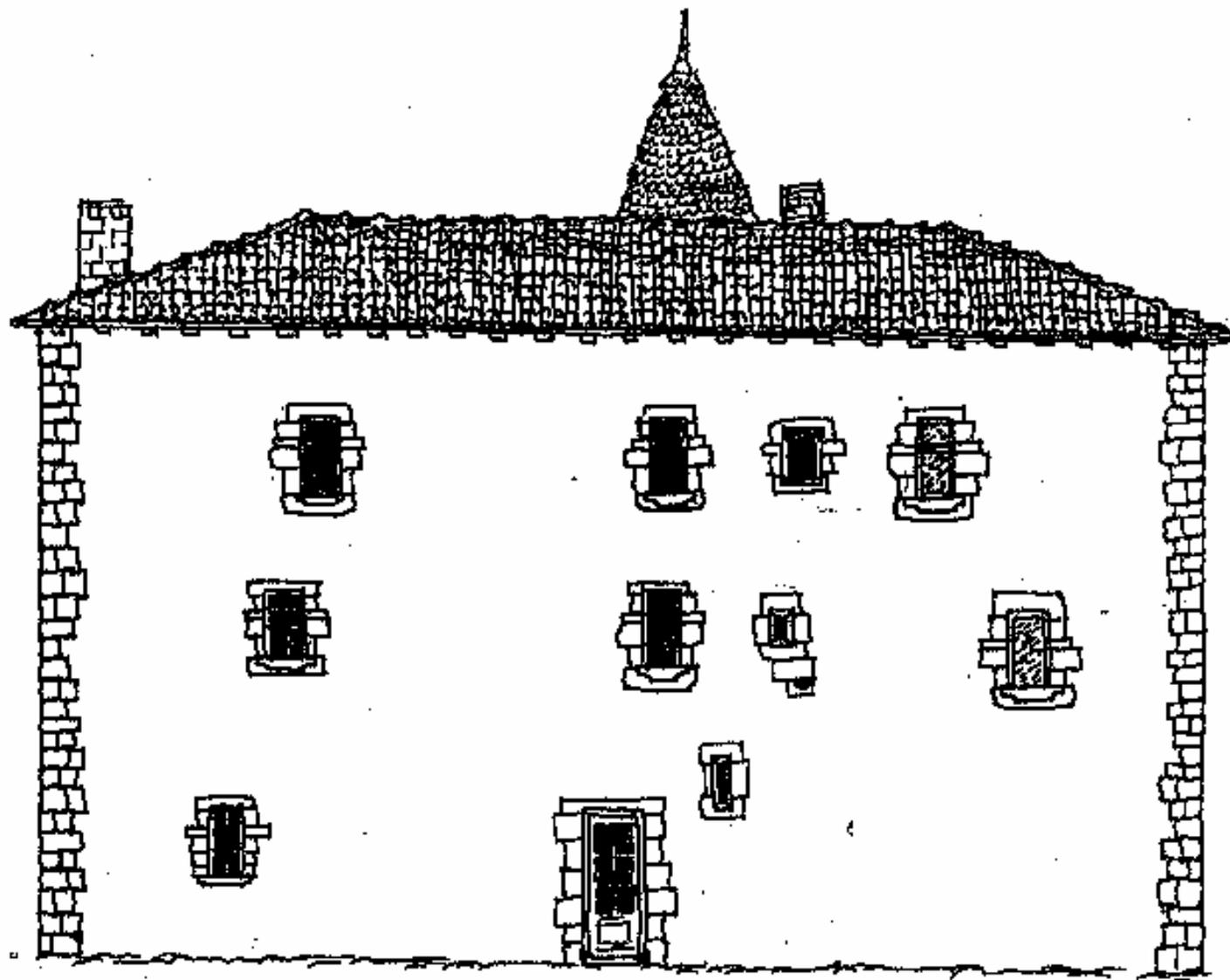
part par Monsieur Jean Pierre de Beauvais, et Monsieur
de Beauvais et Monsieur de Beauvais pour le temps de la durée de
et presences de Monsieur de Beauvais et Monsieur de Beauvais
Monsieur de Beauvais aussi Jureur, Guillaume de Beauvais
et Monsieur de Beauvais aussi Jureur de Beauvais

Pour l'onneur

Le Domaine de Beauvais
une grande arable, part par Monsieur de Beauvais
et Monsieur de Beauvais
deux parties de Jardin fort bon — 6 set 2 p^{tes}

Pres

un petit vergier en Beauvais fontaines un certain de Beauvais
2. autres p^{tes} de Beauvais de Beauvais de la coupe de Beauvais
et des autres parties appartenant de Beauvais de Beauvais







Archives départementales mode d'emploi

- ❑ Sur la page d'accueil du site des Archives taper le nom du château dans le cadre « recherche simple »
- ❑ Ensuite faire le tri dans les dossiers proposés, il y a des homonymies
- ❑ Faire aussi une recherche sur les noms de famille des occupants
- ❑ Avant même de commencer nos recherches, nous avons reçu des copies de documents et des pistes aimablement communiquées par des érudits.

Les archives départementales

- ❑ Parchemins du XV^e (HH 71)
- ❑ Plan révolutionnaire (194 F 1)
- ❑ Cadastre « napoléonien » et matrice (série P)
- ❑ Archives notariales: ventes, transactions, baux de fermage, mariages, etc....(série 3 E)
- ❑ Tables des baux, des vendeurs, des acquéreurs, des successions et absences (3Q 3371 à 2412)
- ❑ Conservation des hypothèques (future série 4Q)
- ❑ Registres paroissiaux et d'état-civil (séries 2 et 5 E)
- ❑ Recensements de population (série 98M,3 NUM 95)
- ❑ Rôles d'imposition foncière du 10^{ème} et du 20^{ème} (série C, C 162 ET C 255)
- ❑ Titres des familles des séries 1 E et F

Les archives départementales

- **Le parchemin de 1480 coté HH71** est en quelque sorte le « permis de construire » du château, ici baptisé « maison », accordé à contre cœur par Guillaume de Montal à son vassal Amaury de Sermur. Le document dit bien « édifier et construire » et non pas « surélever » comme l'ont interprété les auteurs des ouvrages précités. La brouille entre le vassal et son suzerain a été durable et la tradition rapporte que Sermur a pour cette raison fait déboucher les sorties de ses toilettes face au château des Montal, et en a été puni....

Les fameuses toilettes d'Amaury de Sermur



Deu^r
22. ad messac i 450.

Je remist en service par Noble
Guillaume de montal tant en son
nom propre que comme pere &
personne et bien de noble amalric
de montal son fils. A noble amalric
de sermur de l'hereditation de sa maison
de messac de foyes assaiges &
legement au dessus des foyes
arbitraire de son baron de ravelin
et de son de saur & autres
y nomme le Lay i 450.

146

HH 21

Armorial de Revel XV^os.: exemples de toitures de tours



Les archives départementales

- **Vue en perspective de La Roquebrou à la fin du XVIII^e**, ce plan a certainement été établi après 1790 puisqu'il parle de « commune » et non de « paroisse, et avant 1808, puisqu'il est fait mention du « citoyen de Gain et que le dernier représentant de cette famille à La Roquebrou et décédé en 1808. Les bâtiments importants sont assez fidèlement représentés, sauf la disposition des portes et fenêtres.



Demande est

Camp de Brou, Negreux, Serinade
Il faut dire dans laquelle sont

plus de 100 maisons et ses fermes
le gouer depuis plus de 50 ans
garder par tradition de la Roche
dans laquelle Camp les habitent de la

Tenement de messes

avrilas

Ruisseau de la Roche

vernis

Caipid

quirbal

Chemin de la Roche

Messa

Domaine de
Chatain

Mestign

portus

brezaly

Le Boisquet - Du Chaudin
traverse par
la Roche

de la Roche

au pont Douergou

église de Brou

La Roche

La Boqueron

de la Roche

Cabanet